

LOTOS

Désormais, les annonces des lotos ne paraîtront plus sous forme d'échos rédactionnels mais dans le cadre d'encarts publicitaires. Les associations désireuses d'annoncer leur loto annuel dans le journal sont invitées à se tourner vers la plate-forme de télévente Midi Media (04 3000 7000) qui leur fera des propositions de parutions adaptées à leur budget.

Murat-sur-Vèbre

Le bourg fête Noël

Selon une coutume née au Mexique, la "piñata" est un récipient en matériau facilement cassable, rempli de sucres et de jouets. Suspendu le moment venu, les enfants le frappent avec un bâton, jusqu'à ce qu'il libère son contenu.

Mais il faut d'abord fabriquer la "piñata"... Ainsi, la collecte préalable des ingrédients terminée, les enfants sont conviés en salle de réunion (au-dessus du cabinet médical) du samedi 20 au mardi 23 décembre, de 14h à 16h. L'atelier sera animé par Martina Jade. Au programme : confection du papier mâché, ennobli par sa décoration de peinture et crépon. Terminée, la "piñata" sera suspendue en salle du Petit-Train. Et le mercredi 24, à 14h, à tour de rôle, chaque enfant, les yeux bandés, s'efforcera de "bastonner" au mieux cette éphémère œuvre d'art. Jusqu'à ce qu'elle libère son contenu. Dans la foulée, à 16h, le Père Noël apparaîtra. Puis, après toutes ces émotions, un goûter sera organisé pour les petits. Et pour les grands : châtaignes grillées et vin chaud.

Cette animation est pilotée par une pléiade d'associations locales.

Pour contact, s'adresser à Lucie Cazes, au magasin Cookie ou au 06 69 53 85 73.

Corres. ML : 06 63 37 45 21.

Vioussan

Noël sera célébré au hameau de Plaussembrou

Le samedi 20 décembre, à 15h30, la messe de Noël sera célébrée dans la petite église Sainte-Madeleine de Mounis au centre du hameau de Plaussembrou. « Nous avons déjà installé le sapin et nous irons chercher de la mousse pour installer la crèche, comme chaque année », précise Georgette, présidente des Amis de Sainte-Madeleine qui organise ce rassemblement. « La messe sera dite par le père Jean-François Desfour et nous aurons de la musique. »

Pour chanter Noël avec les fidèles, un duo interprétera le répertoire qui s'impose pour fêter la Nativité : Hélène à la guitare et Joëlle au chant. Tous pourront admirer la crèche et ses santons blancs. Elle est simple et modeste, fidèle à la tradition de dépouillement qui s'impose au fondement de la chrétienté.

Georgette et les adhérents de l'association espèrent que les visiteurs seront nombreux.

Corres. ML : 04 67 97 75 34 + midilibre.fr

Saint-Pons-de-Thomières La bonne performance de Clément Biau

Avec son copilote, il termine bien l'année au rallye du Cabardès.

Le pilote saint-ponais Clément Biau et son copilote, Jean-François de Montredon, viennent de participer avec succès au 10^e rallye du Cabardès. Une participation qui, à l'origine, n'était pas au programme de la saison mais qui leur permet de bien terminer l'année avec une très bonne 9^e place au classement général. Sur-tout, ils montent sur le podium de la classe N2 et de tout le groupe N devant les Clio et autres grosses "caisses".

L'épreuve s'est déroulée au nord de Carcassonne, entre Villardonnel et Cabrespine, sur les pentes d'une montagne Noire pour l'occasion revêtue d'un manteau blanc. Heureusement, l'organisation, motivée par la qualité et la quantité du plateau de concurrents, a redoublé d'efforts pour permettre à cette 10^e édition de bien avoir lieu. Sur 130 équipages engagés, une centaine a décidé de prendre le départ, malgré des conditions météo hivernales,



■ La Citroën Saxo en pleine course.

pour honorer le travail effectué par l'équipe organisatrice et les commissaires de route présents eux-aussi dans le froid.

« Nous avons attaqué la course sur des

routes mouillées de la veille et sur quelques portions enneigées », explique Clément Biau. « À la fin de la première étape, nous pointons en tête non seulement de notre catégorie mais aussi à la 9^e place au classement général devant de nombreux prétendants à la victoire. Lors de la deuxième étape, nous devons augmenter de rythme pour contenir nos adversaires, plus à l'aise avec des véhicules plus puissants sur des routes sèches. Ce fut chose faite puisque nous réussissons à maintenir notre place de leader devant une trentaine d'équipages dans notre catégorie ainsi que notre classement général à une très honorable 9^e place finale. »

Après ce très bon résultat, il ne fait aucun doute que l'équipage a fait le plein de confiance pour aborder sereinement la saison prochaine.

Corres. ML : 04 67 97 19 52 + midilibre.fr

Fraïsse-sur-Agoût

Le village a reçu le prestigieux label "4 fleurs"

Les représentants de la municipalité pensaient que la visite avait été positive et espéraient la consécration. Eh bien c'est fait ! Fraïsse-sur-Agoût a reçu les quatre fleurs du label "Villes et villages fleuris de France".

André Bacou, nouveau maire, est rassuré et ravi ! D'autant que les appréciations ajoutées sont élogieuses. Le jury a découvert un très beau village au cœur d'un paysage de forêts et de pâturages baignés par la rivière Agoût. Le petit patrimoine bâti est rénové ainsi que les maisons de pierres qui contribuent au charme du village. Le jury a été également sensible aux arbres fruitiers dernière-



■ Le maire et son prédécesseur étaient présents à Carcassonne.

ment plantés et à la collection de frênes ; la participation des enfants et des habitants a séduit les visiteurs ainsi que, bien sûr, l'écosite "Bois énergie" qui raconte le chauffage à bois. Le jury, réuni récem-

ment à Carcassonne, a salué la démarche exemplaire de Fraïsse qui se retrouve avec Alès, Nîmes et Perpignan, seules villes du Languedoc-Roussillon à avoir reçu le prestigieux label.

Corres. ML : 06 83 36 16 11 + midilibre.fr

Cessenon-sur-Orb

Deux chorales ont chanté pour le Téléthon

Les manifestations pour le Téléthon se sont achevées dans la salle Églantine, lors de la représentation des chorales "La Burla canta" et "Sarabande".

L'intégralité de la recette des entrées sera entièrement reversée à l'association luttant contre les myopathies.

Au programme de la soirée, présentée par Christine Humbert, des chants traditionnels occitans ont été interprétés par les choristes de "La Burla canta" agrémentés par la présence sur scène d'écoliers du village.

Ont suivi des chants de Noël, du folklore basque et du gospel interprétés par le groupe



■ La chorale de la "Burla canta" sur scène avec les écoliers.

"Sarabande", dirigé maintenant par Simon Frances, remplacé exceptionnellement par Rubin.

Avant de se séparer, tout le monde a partagé une collation

concoctée par l'association "La Burla" et les choristes. Une solidarité et une fraternité à mettre à l'actif de tous les participants.

Corres. ML : 06 81 12 39 09 + midilibre.fr

Rieussec

Un univers d'illusion pour célébrer Nadalet

Récemment, l'association "Lous braves enfantous" a, à nouveau, invité le village à fêter Nadalet.

Cette année, pas de conteurs, mais un duo de magiciens : Zack et Ness. Les enfants, émerveillés, et leurs parents ont assisté à des numéros très variés allant de la lévitation au jonglage en passant par de nombreux numéros d'illusion.

Un beau spectacle où les deux artistes ont laissé la part belle au rire. Ensuite, "Lous braves enfantous" ont distribué à tous un petit cadeau et, enfin, tout le monde a partagé un repas. C'est vers minuit que, les bûches de Noël terminées, les Rieussecois sont rentrés en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

Corres. ML : 06 66 68 01 33 + midilibre.fr



■ Les jeunes spectateurs ont pu participer au spectacle.

Saint-Chinian

Réunion du conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le **lundi 22 décembre**, à 19 h 30, à la mairie, salle du conseil municipal.

A l'ordre du jour, les élus étudieront, notamment, les points suivants : modification du plan local d'urbanisme en vue du classement du hameau de Salabert en zone d'assainissement non collectif ; modification du plan local d'urbanisme en vue de débloquer la zone AU0 des Poujols-Bas ; demande de prorogation auprès du ministère de l'Intérieur du délai de validité de la subvention pour la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (première tranche) ; convention d'occupation précaire de locaux communaux situés aux 12, lotissement La Noria, et 32, avenue de Saint-Pons-de-Thomières.

Corres. ML : 06 11 28 03 58.

Quarante

Vers la renaissance d'un club de rugby

C'est en présence de Gilbert Rivayrand, maire, et de conseillers municipaux que s'est tenue récemment, dans la salle polyvalente, une rencontre qui a rassemblé une soixantaine de personnes prêtes à s'investir pour créer un club de rugby.

Ce sont une douzaine de bénévoles qui ont présenté le projet à l'assemblée composée de joueurs confirmés et de quelques anciens qui, par le passé, ont joué ou dirigé un club. Le nouveau club aura pour nom "Association sportive quarantaise". Pour la petite histoire, c'est le 16 novembre 1921 que fut fondé le premier club de rugby au village. Son président était Joseph Com-

bes, le siège était installé au café de Paris et l'aire de jeux était située sur la grande pelouse du domaine de Saint-Martin, propriété d'Albert Imbert, international du Stade Toulousain. Il fut dissous le 8 février 1962.

La jeune équipe dirigeante a devant elle quelques mois pour préparer la saison 2015-2016 afin de présenter une solide structure au départ des épreuves du championnat.

Le bureau est ainsi composé : président, Yvan Dufaur ; vice-président, Claude Colommiès ; secrétaire, Joëlle Cabrol ; trésorier, Michel Sanchez.

Corres. ML : 04 67 89 44 96



■ L'équipe dirigeante a présenté ses objectifs.

Saint-Amans-Soult

Plan local d'urbanisme : ça avance

Les élus du conseil municipal se sont réunis récemment pour étudier les points suivants.

Plu. Un jury vient de délibérer pour choisir le bureau d'études pour la révision du Plu (plan local d'urbanisme) : l'Atelier urbain de Toulouse est retenu. Le diagnostic agricole, confié à la Chambre d'agriculture du Tarn, sera présenté le 14 janvier prochain.

PPRI. L'Etat, suite à l'actualité récente, a relancé la révision du PPRI (plan de prévention du risque d'inondation). Le conseil a donné un avis favorable avec des réserves.

Effectifs. Julie Mouliérac a réussi son concours de rédacteur. Le conseil a décidé d'ouvrir un poste de rédacteur où elle sera affectée dès le 1^{er} janvier prochain.

La proposition d'avancement pour Guy Durand et Éric Faudot a été adoptée sous réserve de l'acceptation par la commission administrative paritaire.

Motion. 600 soldats ont été tués pendant la Première Guerre mondiale pour l'exemple en raison de divers refus. Une motion de réhabilitation collective a été envoyée au Président de la République.

Corres. ML : 06 81 91 13 20.